Prison : un forum pour prendre en main son avenir professionnel

RENCONTRE Les « experts » de la création d'entreprise sont venus conseiller les détenus qui souhaiteraient monter leur société, une fois leur peine purgée

« *Il y a une vie après la prison* ». C'est le slogan du dernier forum de la maison d'arrêt de Grasse consacré, lundi, à la création d'entreprise. Une après-midi table ronde qui avait pour but de répondre aux questions des détenus relatives à leurs ambitions de en tant que chef d'entreprise.

« *J'ai un projet de création d'un hôtel-restaurant. Étant maître d'hôtel de formation, je trouve plus intéressant de pouvoir se mettre à son compte*, estime Julien[1], 28 ans. *Pour moi, c'est vraiment un signe d'espoir de monter sa société. Parce qu'on sait tous que si à notre sortie, on n'a pas de travail ou des personnes qui nous soutiennent, il est très facile de replonger. Vous savez, c'est difficile de résister à l'appel de l'argent facile. Donc c'est pour ça que je me prends en main. Je me suis posé beaucoup de questions et ce forum m'a vraiment permis d'éclaircir quelques points de mon projet* », reconnaît le jeune homme. Ce jour-là, ils étaient une quarantaine de détenus comme Julien, à prendre des notes et écouter attentivement.

Les différentes tables rondes ont permis aux détenus de la maison d'arrêt de Grasse de peaufiner leur projet professionnel. (Photo P.C)

A la baguette, l'organisme de formation Préface du groupement Gaia (délégation de service public) en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip), organisateurs pour la première fois de cette rencontre. Autour des tables, chefs d'entreprises, conseillers juridiques, Centre de promotion des entreprises (CPE) et chambre des métiers.

« Réussir sa réinsertion »

Par petits groupes, les détenus ont pu interroger les experts sur cinq thèmes : « Formalité entreprendre et accompagnement », « conseil financement », « conseil juridique », « formation au métier d'entreprendre », « marketing et entrepreneur ».

« *Ils ont tous le souhait de prendre en main leur avenir professionnel*, explique Didrik Berger, responsable travail et formation. *C'est une très bonne chose, car on sait très bien que le travail est le point essentiel pour réussir sa réinsertion.* »

« *Ils se posent essentiellement la question du statut de l'entreprise : SARL, SCI, EURL, etc. Nous sommes là pour les aiguiller et les renseigner* », témoigne Gilles Balaguero, avocat conseiller en droit des sociétés.

Et toujours cette première question : « *Malgré ma condamnation, puis-je monter mon entreprise ?* »

Pour le Spip, les réponses doivent être distillées au cas par cas : « *Tout dépend de leur degré d'infraction et de leur condamnation. Certaines choses peuvent être aménagées... d'autres non* », explique-t-on clairement.

FABIEN PIGALLE
fpigalle@nicematin.fr

1. Le prénom a été modifié.

Les détenus se forment grâce à une entreprise virtuelle

MAISON D'ARRÊT Depuis le mois de juin, une vingtaine de stagiaires détenus se forment aux métiers du tertiaire de manière ludique dans un objectif de réinsertion

La formation professionnelle est un des plus importants facteurs d'insertion. Encore plus quand on passe par la case prison.

Mais jusqu'à présent, les portes de sorties proposées aux détenus étaient minces : bâtiment, informatique, etc. (voir encadré). Des formations préqualifiantes qui ne correspondaient pas forcément à tout le monde.

« Il n'y a pas que des manuels en prison… Les formations doivent coller à la demande des entreprises à l'extérieur. Car sinon, sans emplois, les anciens détenus peuvent tomber dans une situation précaire qui les mènerait à commettre de nouveaux délits », avoue le directeur de la maison d'arrêt Paul Botella.

Et pour offrir un plus large éventail de formation, le secteur tertiaire est en train de s'initier dans le monde carcéral. De manière révolutionnaire en plus !

Depuis le mois de juin, un espace d'entraînement pédagogique a vu le jour. Il s'agit en fait d'une entreprise virtuelle, où une douzaine de détenus stagiaires occupent des postes à responsabilité. Le but étant d'apprendre de manière pratique et ludique les fondamentaux de l'entreprise. Certains détenus pourraient chercher à leur sortie de prison à créer leur propre société.

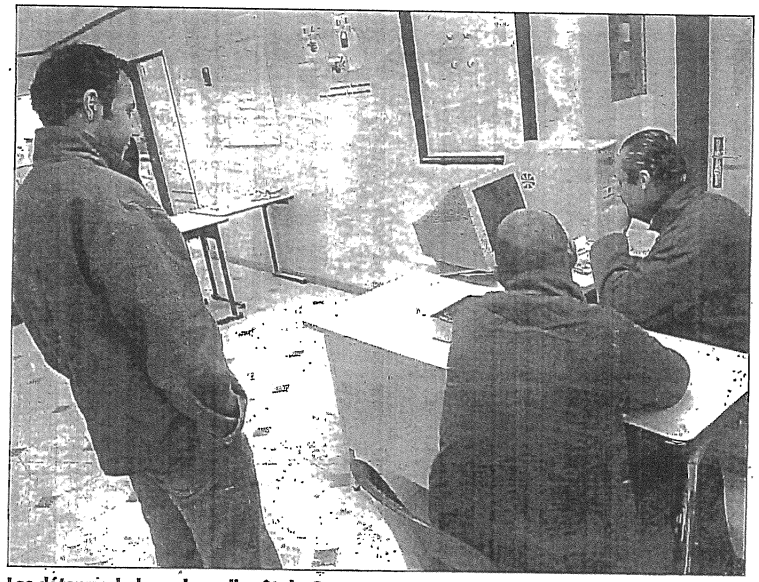

Les détenus de la maison d'arrêt de Grasse peuvent désormais se familiariser au monde de l'entreprise grâce à la création d'une entreprise virtuelle. (Photo X.G.)

« Tout le monde se prend au jeu… et en même temps ce n'est pas vraiment un jeu. Nous avons créé une entreprise de service de vente par correspondance de produits de parfumerie. Chaque détenu occupe un poste bien précis. On fonctionne comme une vraie société… sauf que tout est virtuel », explique Frédéric Cunin, formateur professionnel.

Tous les deux mois, ces salariés virtuels changent de rôle.

L'ensemble des services est ainsi passé en revue, du secrétariat à la comptabilité en passant par le marketing et la direction des ressources humaines.

Un réseau national

Ainsi de la fiche de salaire, aux devis, bons de commande, procédure de licenciement ou d'embauche, le monde réel se mélange à l'imaginaire.

Un dossier a été déposé par Preface, l'organisme en charge de la formation au sein de la prison grassoise pour intégrer le réseau des Entreprises d'entraînements pédagogiques (EEP). Un label qui permettra à la nouvelle structure de la Maison d'arrêt de travailler virtuellement avec d'autres antennes EEP en France.

« Ce concept existe depuis près de 20 ans dans le pays. Et il n'est pas du tout réservé aux détenus. Souvent, ce sont les missions locales qui utilisent l'EEP. Nous sommes les premiers dans la région à l'avoir installé en maison d'arrêt », assure Françoise Henriet, de Preface.

Dans les semaines à venir, une entreprise – une vraie – parrainera la structure et lui fournira les documents et supports nécessaires pour travailler.

Ces 20 heures de formations atypiques sont réparties sur cinq matinées par semaine.

« Nous effectuons aussi avec les détenus un accompagnement individuel et un travail de recherche d'emploi », conclut Frédéric Cunin.

FAB.P.

Autres formations

Plusieurs formations qualifiantes ou pré-qualifiantes sont dispensées au sein de la maison d'arrêt de Grasse.

Dans le bâtiment d'abord avec l'Agent d'entretien des bâtiments (A.E.B).

Cette année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un CAP MBC (Maintenance des bâtiments de collectivité) peut être également préparé.

En ce qui concerne l'informatique, les détenus peuvent se familiariser avec les techniques de Productions assistées par ordinateur (PAO). Des attestations de compétences sont également décernées dans ce domaine.

Pour des projets plus personnels, un accompagnement R3P est proposé.

Les maîtres mots sont : remobilisation, préparation, projet et avenir professionnel. Dans ce module, les détenus travaillent leur présentation ou la rédaction d'un CV.